

CALENDRIER DES REINSCRIPTIONS 2023-2024



Standard
0596 50 64 65
Fax
0596 50 09 13
Site internet
www.acajou2.com

Les réinscriptions se dérouleront du **Mercredi 21 juin au Vendredi 30 juin 2023 et le Jeudi 28 août 2023** selon le calendrier ci-dessous :

DATES	ETABLISSEMENT D'ORIGINE	2023-2024	2022-2023
Mercredi 21 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00	TERMINALES PRO	1 ^{ère} MVA 1 ^{ère} MFER 1 ^{ère} ICCER
Jeudi 22 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00 13h30-15h30	1^{ère} GENERALES	2 ^{nde} 01 2 ^{nde} 02 2 ^{nde} 03 2 ^{nde} 04
Vendredi 23 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00 13h30-15h30	1^{ère} GENERALES	2 ^{nde} 05 2 ^{nde} 06 2 ^{nde} 07 2 ^{nde} 08
Lundi 26 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00 13h30-15h30	TERMINALES GENERALES	1 ^{ère} 01 1 ^{ère} 02 1 ^{ère} 03 1 ^{ère} 04
Mardi 27 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00	TERMINALES GENERALES TERMINALES STI2D	1 ^{ère} 5 1 ^{ère} 06 1 ^{ère} STI2D
Mercredi 28 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00	1^{ère} PRO	2 ^{nde} MVA 2 ^{nde} MNTE1 2 ^{nde} MNTE2
Vendredi 30 juin 2023	07h30-9h30 09h30-11h30 11h30-13h00	BTS ATI 2 BTS FED 2 BTS MV 2	BTS ATI 1 BTS FED 1 BTS MV 1
Mardi 29 août 2023	Retardataires et redoublants de toutes les classes		

PIECES A FOURNIR :

- 3 photos d'identité récentes (inscrire au verso le nom, prénom et niveau de classe de l'élève)
- 1 photocopie de la pièce d'identité de l'élève
- 1 attestation d'assurance, (2023-2024)
- 1 relevé d'identité bancaire avec indication des noms, prénoms et classe de l'élève
- Les élèves s'inscrivant en 2^{ème} Année de B.T.S, 1^{ère} et Terminale Bac Pro doivent fournir obligatoirement l'attestation de stage de l'année écoulée (2022-2023) ainsi que leur livret de stage validé par l'entreprise (signature et cachet de l'entreprise).**

N.B. : Le paiement de la ½ pension se fera uniquement en ligne. L'identifiant et le mot de passe vous seront remis lors de l'inscription.

Après confirmation de votre inscription à l'internat, veuillez-vous rapprocher du service intendance auprès de Madame NEMOUTHE pour les formalités de paiement.

Les anciens élèves doivent amener leur badge à l'inscription. Ceux qui l'auraient perdu paieront 4,50 € au service d'intendance pour obtenir un autre badge. (Ils devront être présents lors de l'inscription pour la confection de ce nouveau badge).

FRAIS DE ½ PENSION ET D'INTERNAT

<i>Prix du repas</i>	3,60 €
<i>Forfait demi-pension/démarrage</i>	50,00 €
<i>Forfait internat Annuel</i>	1700,00 €
<i>1^{ère} Fraction : Septembre-Décembre Internat</i>	760,00 €

PAIEMENT : Les parents peuvent payer par **carte bancaire** depuis leur domicile. Un code d'accès au site leur sera remis lors de l'inscription.

Dans tous les cas, le compte de l'enfant doit être approvisionné au plus tard le 01/09/2023.

Aucun paiement ne sera accepté en septembre.

A T T E N T I O N

- Toute réinscription exige la présence d'un parent responsable obligatoirement, sauf pour les B.T.S.
- L'adresse mail ainsi que le téléphone de l'élève doivent être obligatoirement renseignés.
- En cas d'aléa climatique ou sanitaire les usagers sont invités à consulter le site du lycée pour vérifier les dispositions retenues.
- **Par ailleurs, nous rappelons qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

Le Proviseur


Christine BANAL